

EDITION DU SOIR

Seul Journal Indépendant Du Canada

AU CONSEIL La taxe de l'Eau

Bouleverse une longue discussion

Le conseil de ville a siégé, hier après-midi, sous la présidence du maire Villeneuve.

Après la lecture des minutes de la dernière assemblée, la requête de la Compagnie du Parc et de l'Île, demandant la permission de construire une ligne de tramways sur la montagne, est référée au comité des parcs et traverses.

Plusieurs rapports de la commission de la voirie se rapportant à la construction d'égoûts sur les rues Pantaléon et Marlborough, sont référés au comité des finances. Le coût total de ces travaux est estimé à \$100.

L'échevin Préfontaine dit que les Chevaliers du Travail ont porté depuis un an de graves accusations contre quelques employés de la ville, et qu'il a demandé au conseil de faire une enquête minutieuse sur les allégations des contre-maîtres.

Le conseil approuve les remarques du président de la commission de la voirie, et confère au sous-comité le pouvoir de tenir une enquête au sujet des plaintes mentionnées plus haut.

La commission de l'aqueduc demande \$10,000 pour la construction d'un mur en pierre, devant séparer l'entrée du nouvel aqueduc de celle de l'ancien.

La question sera soumise au comité des finances. Le comité voudrait savoir comment les chemins vont se faire autoriser à modifier l'emploi des crédits qui lui ont été octroyés pour les dépenses de l'année 1894.

Une somme de \$300 est votée pour défrayer le conseil de l'enquête sur les travaux de la voirie. L'octroi de \$25,000 au département de la voirie, dans le but de donner immédiatement de l'ouvrage aux sans-travail est adopté.

L'échevin Préfontaine présente un rapport complet au sujet de la construction du canal d'égoût de l'avenue Mont-Royal dont le contrat a été accordé à M. Durocher. Aux détails que nous avons déjà publiés sur cette affaire, l'échevin Préfontaine ajoute que ce travail devait être fait cet hiver vu que le service des tramways était interrompu par le creusement de ce canal dans une partie de cette rue.

L'ENQUETE

Sur la police de Montréal

Rien de nouveau à la séance d'hier

Les magistrats d'occasion et les monts-de-piété ont besoin de surveillance

Le comité d'enquête sur la police a tenu une séance hier soir, mais, comme le monde l'avait annoncé, il n'y eut rien d'important, en fait d'accusations ou de révélations.

Le premier témoin entendu est M. Pierre Demers. Il déclare que, pendant le mois d'octobre 1894, il a vu un individu évalué à \$250. Ce bijou portait une inscription pouvant la faire reconnaître.

Le témoin refusé de déboursier cette somme. M. Demers est alors allé demander les services d'un détective et ce dernier lui a demandé \$100 avant de vouloir s'occuper de la chose.

M. Hicks, encauteur, raconte ensuite de quelle façon fonctionnent les établissements de prêteurs sur gages en cette cité. Il est d'avis que les propriétaires de ces maisons devraient envoyer chaque jour un rapport de leurs opérations au bureau de police.

M. B. C. Smith, avocat de la Ligue des Citoyens, exprime son regret de ce que l'on n'ait pas encore fourni les renseignements demandés au sujet du renvoi et du recrutement des constables, depuis deux ans.

M. Geoffroy fait remarquer à M. Smith qu'il ne représente qu'une partie de la population et non le public en général. Il ne faut pas livrer ainsi à la publicité, pour satisfaire les caprices de quelques individus, des documents concernant la régie d'un département public.

M. Harris Gilbert, prêteur sur gages, est interrogé. Il lui est échu une somme de \$150 pour laquelle il a déboursé \$8. Cette acquisition lui a valu un coup de police certain démenti dont il a gardé un mauvais souvenir.

Après examen, les officiers de la police, mis sur la sellette, ont répondu à ses questions. Il tient les registres du bureau de police, inscrit les noms des prisonniers, hommes et femmes, dans des livres séparés, fait les statistiques, expédie la correspondance, etc.

M. Dupuy a déclaré devant la commission du travail de la Chambre que le contrat de travail (travail au contrat ou sous-contrat) ne pouvait et ne devait pas être supprimé. A la suite de ces déclarations, le conseil de la Fédération du bâtiment a invité les syndicats du bâtiment à engager par voie d'élection, de circulation et de réunions, tous les travailleurs de leur corporatif à unir leurs efforts pour résister à la réaction gouvernementale et à rapatrier le jour suivant le vote au Congrès du bâtiment tenu, à Nantes, en 1894.

Les travailleurs des corporations de Nantes, réunis à la Bourse du Travail, le 14 septembre 1894.

LES GREVISTES A BROOKLYN

Capitulent sans conditions

Les troupes ont été rappelées

BROOKLYN, N. Y., 28.—La grève des conducteurs et mécaniciens de tramways électriques est terminée. Les grévistes ont capitulé sans conditions et sont rendus aux lieux de travail.

Plusieurs typographes Canadiens-français, de Montréal, sont partis pour aller chercher du travail à Ottawa. Nous leur souhaitons bonne chance. On sait qu'il y a beaucoup de travail à Ottawa.

Le comité spécial nommé par le Conseil Central des Métiers et du Travail dans le but de faire un rapport sur la question sociale, de venir faire une conférence aux ouvriers de Montréal, dimanche, le 17 février prochain. Nous ferons connaître son nom dans quelques jours.

Le comité spécial nommé par le Conseil Central des Métiers et du Travail dans le but de faire un rapport sur la question sociale, de venir faire une conférence aux ouvriers de Montréal, dimanche, le 17 février prochain. Nous ferons connaître son nom dans quelques jours.

Le comité spécial nommé par le Conseil Central des Métiers et du Travail dans le but de faire un rapport sur la question sociale, de venir faire une conférence aux ouvriers de Montréal, dimanche, le 17 février prochain. Nous ferons connaître son nom dans quelques jours.

Le comité spécial nommé par le Conseil Central des Métiers et du Travail dans le but de faire un rapport sur la question sociale, de venir faire une conférence aux ouvriers de Montréal, dimanche, le 17 février prochain. Nous ferons connaître son nom dans quelques jours.

Le comité spécial nommé par le Conseil Central des Métiers et du Travail dans le but de faire un rapport sur la question sociale, de venir faire une conférence aux ouvriers de Montréal, dimanche, le 17 février prochain. Nous ferons connaître son nom dans quelques jours.

Le comité spécial nommé par le Conseil Central des Métiers et du Travail dans le but de faire un rapport sur la question sociale, de venir faire une conférence aux ouvriers de Montréal, dimanche, le 17 février prochain. Nous ferons connaître son nom dans quelques jours.

Le comité spécial nommé par le Conseil Central des Métiers et du Travail dans le but de faire un rapport sur la question sociale, de venir faire une conférence aux ouvriers de Montréal, dimanche, le 17 février prochain. Nous ferons connaître son nom dans quelques jours.

Le comité spécial nommé par le Conseil Central des Métiers et du Travail dans le but de faire un rapport sur la question sociale, de venir faire une conférence aux ouvriers de Montréal, dimanche, le 17 février prochain. Nous ferons connaître son nom dans quelques jours.

LE DIVORCE

L'ex-président Casimir-Perrier

Les torts seraient de son côté

PARIS, 28.—Le Figaro dément la nouvelle annonçant que M. Casimir-Perrier était sur le point de demander le divorce. Ce démenti n'était nullement nécessaire, et c'est une insuite à l'adresse d'une femme innocente dont la conduite n'a jamais pu fournir le plus petit prétexte aux attaques dont elle a été l'objet.

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

LONDRES, 28.—Une forte tempête de neige s'est de nouveau abattue sur toute l'Angleterre et a été suivie d'un froid sibérien. En maints endroits, la neige a atteint une hauteur de six pieds.

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

UN DANGER

Le feu dans la construction

D'un édifice de dix étages

Comme on le sait, le chef Benoît a déclaré que l'emploi de charpentes en fer dans la construction des édifices était condamnable, sous le rapport de la protection contre le feu.

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

MORT

Du T. R. P. Lefebvre

Fondateur du Collège de Memramcook

La Congrégation de Sainte-Croix vient d'être douloureusement ébranlée par la mort d'un de ses membres les plus distingués, le T. R. P. Lefebvre, décédé hier, au Collège Saint-Joseph de Memramcook, N. B.

Cette mort jette un deuil profond sur la congrégation et sur la petite école de Memramcook, où le défunt était universellement connu, aimé et respecté.

Né à Saint-Philippe, P. Q., le 14 février 1831, le R. P. Lefebvre commença ses études classiques au séminaire de Saint-Hyacinthe et les termina chez les religieux de Sainte-Croix, à Saint-Laurent, où il entra en qualité de novice, le 25 août 1852.

Les supérieurs apprécièrent bientôt la précieuse acquisition qu'ils venait de faire la communauté et le 1er novembre 1854, le jeune novice fut admis à prononcer ses vœux de religion.

NOTES OUVRIERES

Les tords seraient de son côté

L'Assemblée Maisonneuve des charpentiers et menuisiers a tenu une séance très intéressante, hier soir. Des déclarations ont été prononcées par plusieurs des membres.

L'Union des Tailleurs de Cuir aura une assemblée extraordinaire, demain soir, à la salle St-Joseph, No 1796 rue St-Catherine. Il est urgent que tous les membres soient présents.

L'Union des peintres-décorateurs No 74, s'est réunie, hier soir, pour affaires importantes. La discussion a été très animée. Cette union rend de grands services à ses membres en détresse. La fraternité est le mot d'ordre.

Plusieurs typographes Canadiens-français, de Montréal, sont partis pour aller chercher du travail à Ottawa. Nous leur souhaitons bonne chance. On sait qu'il y a beaucoup de travail à Ottawa.

Le comité spécial nommé par le Conseil Central des Métiers et du Travail dans le but de faire un rapport sur la question sociale, de venir faire une conférence aux ouvriers de Montréal, dimanche, le 17 février prochain. Nous ferons connaître son nom dans quelques jours.

Le comité spécial nommé par le Conseil Central des Métiers et du Travail dans le but de faire un rapport sur la question sociale, de venir faire une conférence aux ouvriers de Montréal, dimanche, le 17 février prochain. Nous ferons connaître son nom dans quelques jours.

Le comité spécial nommé par le Conseil Central des Métiers et du Travail dans le but de faire un rapport sur la question sociale, de venir faire une conférence aux ouvriers de Montréal, dimanche, le 17 février prochain. Nous ferons connaître son nom dans quelques jours.

Le comité spécial nommé par le Conseil Central des Métiers et du Travail dans le but de faire un rapport sur la question sociale, de venir faire une conférence aux ouvriers de Montréal, dimanche, le 17 février prochain. Nous ferons connaître son nom dans quelques jours.

Le comité spécial nommé par le Conseil Central des Métiers et du Travail dans le but de faire un rapport sur la question sociale, de venir faire une conférence aux ouvriers de Montréal, dimanche, le 17 février prochain. Nous ferons connaître son nom dans quelques jours.

Le comité spécial nommé par le Conseil Central des Métiers et du Travail dans le but de faire un rapport sur la question sociale, de venir faire une conférence aux ouvriers de Montréal, dimanche, le 17 février prochain. Nous ferons connaître son nom dans quelques jours.

Le comité spécial nommé par le Conseil Central des Métiers et du Travail dans le but de faire un rapport sur la question sociale, de venir faire une conférence aux ouvriers de Montréal, dimanche, le 17 février prochain. Nous ferons connaître son nom dans quelques jours.

UN GRAND HOTEL

Pour Saint-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE, 28.—En vue de former une société sous le nom de "La Compagnie du Grand Hotel de Saint-Hyacinthe," une requête a été adressée à M. H. H. pour le nommer gouverneur pour en obtenir des lettres patentes.

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

LA GUERRE EN ORIENT

Les Japonais repoussés à Wei-Hai-Wei

LONDRES, 28.—On mande de Shanghai que les troupes japonaises sont repoussées par les navires de la flotte ont à deux reprises attaqué les forces de l'ouest de Wei-Hai-Wei et ont été repoussés.

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

Plusieurs personnes perissent par un froid sibérien

EXTRA

LA TEMPERATURE Probabilités pour les Prochaines 24 Hrs.

LE CONSEIL PRIVE

Décide que les catholiques du Manitoba

Ont droit d'appel

LONDRES, 29.—Le Conseil Privé a rendu son jugement aujourd'hui dans la question des Ecoles du Manitoba.

On a reconnu le droit aux catholiques d'interjeter appel de la décision de la Cour Suprême du Canada.

Cette décision renverse le jugement rendu par les juges canadiens à Ottawa et, confirme le manière de voir de l'hon. juge Fournier.

Le gouvernement fédéral se verra dans la nécessité de promulguer des lois remédiatrices et de rendre justice à la minorité manitoïbine.

L'appel est accordé sans frais pour les requérants.

LE GOUVERNEUR

Quitte Montréal pour Ottawa

Lord et lady Aberdeen partent demain pour Ottawa, où ils vont passer quelque temps.

Une partie de la maison de Leurs Excellences demeurera sur Sherbrooke.

Le gouverneur et la comtesse Aberdeen reviendront à Montréal, en février.

M. BOWIE

Pendant que l'honorable M. Casgrain, procureur-général, est à Montréal, il devrait, ce nous semble, tirer au clair, les abus et les injustices qui se commettent dans la fourniture de charbon à la prison et au palais de justice.

M. Bowie, le fonctionnaire préposé au choix des marchands de charbon et le protégé de l'ex-trésorier M. Hall s'est acquis une toute autre réputation que celle d'officier public impartial.

L'honorable M. Casgrain verrait de quelle façon M. Bowie qui retire \$1,000 du gouvernement provincial traite les Canadiens-français.

ELECTIONS

Le Conseil Privé s'étant prononcé en faveur de nos co-religionnaires du Manitoba, le gouvernement fédéral se trouve scotché au pied du mur.

Un grand nombre de politiciens des deux partis s'attendent à des élections prochaines. Ils le disent à qui veut l'entendre.

Si l'on n'a pas de session avant les élections, nous déclarerai aujourd'hui un député conservateur, la chute du gouvernement est certaine.

Les prévisions du MONDE au sujet des élections deviennent de plus en plus probables. Rouges et blancs sont en émoi et l'organisation va son train.

RUMEURS

Depuis que le câble et les bulletins de journaux ont annoncé au public que le Conseil Privé avait décidé que les catholiques du Manitoba ont droit d'appeler du jugement de la Cour Suprême, au sujet des écoles, les rumeurs les plus diverses courent les rues.

Les uns, et c'est la majorité, prédisent un appel immédiat au peuple.

Nombre de députés et de conservateurs influents que nous avons consultés ce matin nous déclarent que nous aurons certainement une courte session.

Le gouvernement actuel ferait un ébauche de lois remédiatrices et s'en irait devant l'électorat avec cette feuille de plus dans son sac.

On parle de faire des funérailles nationales au maréchal Canrobert.

MM. Tallon, Casgrain, Nantel et Beaubien ont tenu un caucus à Montréal, aujourd'hui.

C'est ce soir qu'aura lieu la soirée-bénéfice de M. Fétis, régisseur de comédie, à l'Opéra Français. Quo'on ne l'oublie pas.

La convention des conservateurs de South Waterloo, Ont., a eu lieu hier. Y ont pris la parole les hon. Foster, Haggart, Paterson, Costigan, Clarke Wallace et Montague.

L'assemblée a exprimé entière confiance dans le successeur de sir John Thompson.

Le Te Deum n'est l'œuvre ni de saint Augustin, ni de saint Ambroise, comme on l'a cru pendant tant de siècles, dit le Moniteur de Commerce. Son véritable auteur est saint Nicolas, évêque de Bémésiane, petite ville de Daclé, (aujourd'hui Roumanie). Ce prélat vivait au commencement du Ve siècle.

Immense réduction sur toutes nos magnifiques fourrures. Occasion exceptionnelle d'acheter à prix réduits, chez Chs Desjardins et Cie, No 1537 rue Sainte-Catherine.

ST-ARNAULD

Acquitté malgré les coups de hache

Qu'il a donné à sa femme et à son amant

Joseph St-Arnauld, arrêté il y a une quinzaine de jours sous accusation de tentative de meurtre sur sa femme, a été acquitté ce matin.

On n'a pas oublié que St-Arnauld en rentrant chez lui avait trouvé sa femme dans une position compromettante avec un visiteur.

Indigné, il s'élança, une hache à la main et frappa le couple, puis alla se livrer à la police en racontant ses malheurs conjugaux.

Plus tard, on a découvert que Mme St-Arnauld avait deux maris.

Ce matin, la cour a déclaré que St-Arnauld avait été provoqué et qu'il avait donné à sa femme une légitime indignation.

Notre ami, M. W. A. Baker, défendait St-Arnauld et a remporté son premier succès devant les tribunaux en obtenant l'acquiescement de l'accusé.

C'est probablement ce que l'on fera aussi.

ENFIN !!

"Mossieu not' Maire" se décide

A s'occuper des pauvres

Enfin, l'on paraît décidé à faire quelque chose pour le logement de la misère. Le maire a résolu de convoquer, cette après-midi ou demain, le comité spécial chargé de faire la distribution des fonds provenant du concert donné par lord Aberdeen en compagnie du capitaine Urquhart, A. D. C. et de Mlle Westerman, leur gouvernante.

Si, comme on l'espère, les hon. juges Wurtelle et Tait et M. Franchère, député-abst. leur ont fait voir les différentes parties de l'édifice.

A la cour de police, M. le juge Desnoyers a prié le fils aîné de notre gouverneur de prendre le siège du greffier.

L'hon. Archie Gordon n'a que dix ans et déjà il se sent attiré vers le temple de Thémis et déclare qu'il embrassera la profession d'avocat.

L'argumentation de MM. Sharp et McMaster dans l'affaire St-Louis a été la première leçon de droit vu futur avocat.

Quand on a fait visiter les cellules aux enfants de Son Excellence, l'hon Archie a voulu avoir des détails complets sur ce qui se passe quand on y arrive et y renferme quelque coupable ou quelque accusé.

L'hon. Archie Gordon n'a que dix ans et déjà il se sent attiré vers le temple de Thémis et déclare qu'il embrassera la profession d'avocat.

L'argumentation de MM. Sharp et McMaster dans l'affaire St-Louis a été la première leçon de droit vu futur avocat.

Quand on a fait visiter les cellules aux enfants de Son Excellence, l'hon Archie a voulu avoir des détails complets sur ce qui se passe quand on y arrive et y renferme quelque coupable ou quelque accusé.

L'hon. Archie Gordon n'a que dix ans et déjà il se sent attiré vers le temple de Thémis et déclare qu'il embrassera la profession d'avocat.

L'argumentation de MM. Sharp et McMaster dans l'affaire St-Louis a été la première leçon de droit vu futur avocat.

Quand on a fait visiter les cellules aux enfants de Son Excellence, l'hon Archie a voulu avoir des détails complets sur ce qui se passe quand on y arrive et y renferme quelque coupable ou quelque accusé.

L'hon. Archie Gordon n'a que dix ans et déjà il se sent attiré vers le temple de Thémis et déclare qu'il embrassera la profession d'avocat.

L'argumentation de MM. Sharp et McMaster dans l'affaire St-Louis a été la première leçon de droit vu futur avocat.

Quand on a fait visiter les cellules aux enfants de Son Excellence, l'hon Archie a voulu avoir des détails complets sur ce qui se passe quand on y arrive et y renferme quelque coupable ou quelque accusé.

L'hon. Archie Gordon n'a que dix ans et déjà il se sent attiré vers le temple de Thémis et déclare qu'il embrassera la profession d'avocat.

L'argumentation de MM. Sharp et McMaster dans l'affaire St-Louis a été la première leçon de droit vu futur avocat.

Quand on a fait visiter les cellules aux enfants de Son Excellence, l'hon Archie a voulu avoir des détails complets sur ce qui se passe quand on y arrive et y renferme quelque coupable ou quelque accusé.

L'hon. Archie Gordon n'a que dix ans et déjà il se sent attiré vers le temple de Thémis et déclare qu'il embrassera la profession d'avocat.

L'argumentation de MM. Sharp et McMaster dans l'affaire St-Louis a été la première leçon de droit vu futur avocat.

LE DROIT DE VOTE

Et la taxe de l'eau payée par trimestre

Comment régler la difficulté qui se présente

Une question qui a paru de prime abord, avoir une certaine importance a été soulevée au conseil de ville hier après-midi: Dans le cas où le paiement de la taxe de l'eau se ferait par versements partiels, est-ce que cela n'amènerait pas des complications et des difficultés au sujet du droit de vote des électeurs pendant les élections?

Un reporter du MONDE a consulté, à ce propos, plusieurs autorités légales et quelques-uns des échevins les plus en vue. Tous s'accordent à dire que la question est tout-à-fait puérile. Il n'y a qu'une chose à faire pour trancher la difficulté: préparer un règlement pour que ceux qui auront payé tous les trimestres exigibles se soient pas défranchisés, quand bien même, ils n'auraient pas soldé le prix de leur eau pour toute l'année.

C'est probablement ce que l'on fera aussi.

L'HON. ARCHIE GORDON

Prend le siège du greffier

En Cour de Police

Lady Marjorie Gordon et l'hon. Archie Gordon, enfants de leurs Excellences Lord et Lady Aberdeen, ont visité aujourd'hui le palais de justice en compagnie du capitaine Urquhart, A. D. C. et de Mlle Westerman, leur gouvernante.

Si, comme on l'espère, les hon. juges Wurtelle et Tait et M. Franchère, député-abst. leur ont fait voir les différentes parties de l'édifice.

A la cour de police, M. le juge Desnoyers a prié le fils aîné de notre gouverneur de prendre le siège du greffier.

L'hon. Archie Gordon n'a que dix ans et déjà il se sent attiré vers le temple de Thémis et déclare qu'il embrassera la profession d'avocat.

L'argumentation de MM. Sharp et McMaster dans l'affaire St-Louis a été la première leçon de droit vu futur avocat.

Quand on a fait visiter les cellules aux enfants de Son Excellence, l'hon Archie a voulu avoir des détails complets sur ce qui se passe quand on y arrive et y renferme quelque coupable ou quelque accusé.

L'hon. Archie Gordon n'a que dix ans et déjà il se sent attiré vers le temple de Thémis et déclare qu'il embrassera la profession d'avocat.

L'argumentation de MM. Sharp et McMaster dans l'affaire St-Louis a été la première leçon de droit vu futur avocat.

Quand on a fait visiter les cellules aux enfants de Son Excellence, l'hon Archie a voulu avoir des détails complets sur ce qui se passe quand on y arrive et y renferme quelque coupable ou quelque accusé.

L'hon. Archie Gordon n'a que dix ans et déjà il se sent attiré vers le temple de Thémis et déclare qu'il embrassera la profession d'avocat.

L'argumentation de MM. Sharp et McMaster dans l'affaire St-Louis a été la première leçon de droit vu futur avocat.

Quand on a fait visiter les cellules aux enfants de Son Excellence, l'hon Archie a voulu avoir des détails complets sur ce qui se passe quand on y arrive et y renferme quelque coupable ou quelque accusé.

L'hon. Archie Gordon n'a que dix ans et déjà il se sent attiré vers le temple de Thémis et déclare qu'il embrassera la profession d'avocat.

L'argumentation de MM. Sharp et McMaster dans l'affaire St-Louis a été la première leçon de droit vu futur avocat.

Quand on a fait visiter les cellules aux enfants de Son Excellence, l'hon Archie a voulu avoir des détails complets sur ce qui se passe quand on y arrive et y renferme quelque coupable ou quelque accusé.

L'hon. Archie Gordon n'a que dix ans et déjà il se sent attiré vers le temple de Thémis et déclare qu'il embrassera la profession d'avocat.

L'argumentation de MM. Sharp et McMaster dans l'affaire St-Louis a été la première leçon de droit vu futur avocat.

Quand on a fait visiter les cellules aux enfants de Son Excellence, l'hon Archie a voulu avoir des détails complets sur ce qui se passe quand on y arrive et y renferme quelque coupable ou quelque accusé.

L'hon. Archie Gordon n'a que dix ans et déjà il se sent attiré vers le temple de Thémis et déclare qu'il embrassera la profession d'avocat.

L'argumentation de MM. Sharp et McMaster dans l'affaire St-Louis a été la première leçon de droit vu futur avocat.

Quand on a fait visiter les cellules aux enfants de Son Excellence, l'hon Archie a voulu avoir des détails complets sur ce qui se passe quand on y arrive et y renferme quelque coupable ou quelque accusé.

L'hon. Archie Gordon n'a que dix ans et déjà il se sent attiré vers le temple de Thémis et déclare qu'il embrassera la profession d'avocat.

L'argumentation de MM. Sharp et McMaster dans l'affaire St-Louis a été la première leçon de droit vu futur avocat.

Quand on a fait visiter les cellules aux enfants de Son Excellence, l'hon Archie a voulu avoir des détails complets sur ce qui se passe quand on y arrive et y renferme quelque coupable ou quelque accusé.

L'ENQUETE

"Une honte et une injustice"

Le juge Desnoyers voudrait voir la chose devant une autre cour

L'enquête Saint-Louis a été continuée il y a deux heures ce matin.

M. Sharpe demande que l'on entende M. Vanier, l'un des accusés et M. Jefferson, l'enquêteur sur le Pont Curran, appelé comme expert.

M. McMaster s'oppose à ce que ce témoin soit entendu. Il déclare que l'on devrait en finir tout d'abord avec l'examen de M. McCleod, président de la commission d'enquête sur le Pont Curran.

M. le juge Desnoyers a décidé que M. Vanier devait être entendu séance tenante, ce témoin devant partir tout prochainement pour New-York, où l'appellent ses affaires.

M. McMaster proteste contre la longueur de l'enquête. Voilà trois mois que la chose traîne.

Dans ce genre d'affaires, quand une enquête dure des trois mois de temps, sans qu'il se produise une preuve prima facti, on devrait les abandonner.

Le savant avocat ajoute que cette enquête prolongée sans résultats est une honte et une injustice envers son client, M. E. St-Louis.

M. Sharpe accuse son collègue de parler pour les reporters et le débat est renvoyé sur ce point.

On commence ensuite l'examen de M. Vanier.

Il produit un estimé des travaux accomplis et du coût probable d'une entreprise de ce genre.

M. Jefferson, C. E. s'oppose à ce que cet état soit produit.

Amoment où l'argumentation de ce sujet commença, l'hon Archie et lady Marjorie Gordon entrèrent dans la salle.

Les officiers de la cour leur offrent des sièges, puis la discussion se continue.

Le juge Desnoyers y met fin en permettant le témoignage des experts et de l'architecte.

Le demandeur demande que la question soit portée devant un tribunal supérieur.

LE CHEF ARDAGH

Inhumé à Toronto aujourd'hui

Sa mort un sujet de regret

Le colonel Stevenson, président de la commission des incendies et le sous-chef Behringham sont partis hier soir, pour Toronto, afin d'assister aux funérailles du chef Ardagh qui est mort ce matin à trois heures.

Le défunt était universellement estimé non seulement des braves qui le commandaient, mais de toute la population de ce grand lieu.

Sa mort cause un grand deuil. Comme on le sait, c'est dans l'accomplissement de son devoir que M. Ardagh a trouvé la cause de sa mort.

Le six octobre, lors du grand incendie arrivé au Globe, étant monté au 38e étage de l'édifice, il se trouva tout à coup environné par les flammes, qui en quelques instants se rapprochèrent tellement, qu'elles lui brûlèrent les cheveux, la barbe et les sourcils.

Pitoyé que de se laisser brûler vivif, il résolut, ainsi qu'un de ses hommes de sauter par une fenêtre d'une hauteur de 40 pieds. Il eut une partie de son corps enlevé, il reçut plusieurs blessures au visage ainsi que des lésions internes graves.

Le malade paraissait prendre du mieux et on espérait le sauver lorsque le 27, ce matin, après un assez court délire, il mourut.

Il ne fut enterré qu'à la dernière heure, mais les médecins furent appelés, mais ce fut en vain.

Le corps avait cessé de battre et l'inhumation s'effectuait en quelques instants, étonné par une hémorragie.

M. Ardagh était Irlandais. Il est né en 1832, à Charlott, comté de Tipperary. Il n'avait que 2 ans lorsque ses parents l'amenèrent au Canada. Il était dans la brigade depuis 1847 et chef depuis 1875. Il laisse pour pleurer sa perte une femme et trois fils.

Il a été inhumé au cimetière Mount Pleasant. Mme Ardagh avait exprimé le désir que les funérailles fussent aussi modestes que possible, mais il n'y en a pas moins eu affluence de nombreux citoyens et de confrères.

GOTTLIEB

Fera dix ans à Sing Sing

EST-CE UN CRIME ?

\$50,000 en fumée

Le premier feu de l'année 1895

Le Méchanic's Institute se renferme endommagé

Un ex-concierge arrêté et accusé d'avoir mis le feu

Montréal a eu hier soir le premier grand feu de l'année.

Entre huit et neuf heures le tocsin appela les pompiers au Méchanic's Institute, coin des rues Saint-Jacques et Saint-Pierre.

On croit que c'est une main criminelle qui a causé la conflagration car les lammes sont apparues en trois endroits différents, à l'étage supérieur de l'édifice.

Déjà, vers les six heures, le feu avait éclaté tout d'un coup.

A l'arrivée des pompiers, les deux étages supérieurs n'étaient plus qu'un foyer ardent.

Le petit dôme et la toiture ne tardèrent pas à s'effondrer.

Le chef Benoît avait quelques instants auparavant ordonné à six de ses hommes montés sur une échelle appuyée au haut de la façade, de descendre au plus vite.

A dix heures le feu était sous le contrôle de la brigade.

La lutte contre l'élément destructeur a duré pendant deux heures. Les pompiers ont veillé toute la nuit.

Les directeurs de l'Institut et la Board Society étaient en séance quand le feu éclata.

Inutile de dire avec quelle célérité ils s'élançèrent au dehors en apprenant le danger qui les menaçait.

Pendant que le feu faisait son œuvre, l'Institut fut pour plusieurs heures les locaux, une autre scène se déroulait en face de l'édifice.

Un nommé John Robertson, ancien gardien du Méchanic's Institute, renvoyé il y a deux jours, jetait des pierres sur les pompiers et faisait des remarques qui éveillaient les soupçons du constable Brown et de M. Cowan, directeur du Board Society.

Quand la foule vit partir Robertson aux mains de la police elle poussa quelques cris.

Les agents des compagnies d'assurances déclarèrent que l'incendie a été communiqué habilement.

Il y avait au-delà de \$100,000 d'assurances sur l'édifice et son contenu.

Malgré tous les soins qui lui furent prodigués, l'enfant expira hier soir.

Le jury a rendu un verdict de mort d'homme absorbé accidentellement un trop grand quantité de whiskey.

LA PLANCHETTE

L'affaire Roulland en délibéré

La cause du constable Hogue contre M. Roulland, du Révélé, qui doit être plaidée ce matin devant le recorder, a été prise en délibéré.

C'est l'affaire de la planchette, enlevée par note confère au poste No 4.

TROIS ANS DE PRISON

Emile Plamondon passera trois ans en retraite à St-Vincent de Paul, pour avoir volé une pièce de deux à la porte du magasin de M. C. P. Chagnon, marchand de la rue St-Laurent.

Plamondon n'en est pas à ses débuts.

Enquête à la géole

M. Vallée, gouverneur de la prison, a déclaré ce matin à un reporter du MONDE qu'il ignore absolument le sujet de l'enquête à la géole et la date où l'on s'ignera.

Chronique des Théâtres

"The Tornado" au Royal a été représenté avec succès hier aux deux représentations. Les effets scéniques sont merveilleux. A citer la scène où le tourbillon détruit maisons, granges et arbres sur son passage, au milieu d'une pluie et d'un froyable avec un ciel sillonné d'éclairs, puis la scène du bateau et la collision et finalement l'incendie de l'épave; tableaux qui ont été des succès.

L'interprétation des différents rôles est confiée à d'excellents artistes qui ont été fortement applaudis par le public.

Religé au Queens cette semaine on l'annonce l'arrivée d'une excellente compagnie lundi prochain devant donner "Charles Auld" une pièce qui a fait salle comble dans un de nos théâtres, l'an dernier.

UN ECHÉVIN BRASSEUR

Québec, 29.—L'échevin P. J. Côté qui a fait fortune dans le commerce des marchandises seules, va se faire brasseur et exploiter ce genre d'affaires sur une grande échelle.

ELLOS MAIRE

Boucherville: Charles Normandin, a été unanimement élu maire de la municipalité du village de Boucherville.

Varannes: M. le maire Eugène Smeard a été élu maire de la municipalité du village de Varannes, à l'unanimité des voix.

MORDU

Par le chien de son patron

Joseph James Richards, garçon de buvette, poursuivi son ancien patron, William Boag, restaurateur.

Le 11 novembre dernier, pendant qu'il était à l'emploi du défendeur, il fut mordu par un chien appartenant à ce dernier. La bête était vicieuse et Boag avait souvent regretté de ne pas l'avoir tué.

Le 11 novembre, Richards, mordu grièvement à six endroits différents, fut aller soigné ses blessures à l'hôpital, et à son retour, malgré la promesse qu'il avait faite de ne pas le reprendre à son emploi. De là une action en dommages-intérêts pour \$500, intentée in forma pauperis.

LE DEPART

De lord Aberdeen de Montréal

Le colonel Houghton a eu, ce matin, une entrevue avec le maire au sujet de l'organisation de l'escorte qui sera donnée au cavalier et au Gouverneur-Général à son départ.

Le maire a déclaré qu'il ne voulait pas que la ville fut aucun déboursé à ce sujet.

Il est très probable qu'il n'y aura qu'un détachement de cavalerie, une escouade d'hommes de police, avec une fanfare, pour accompagner Son Excellence au convoi.

SEL ET SABLE

Les charretiers protestent

L'on se plaint énormément de ce que la compagnie des tramways, malgré les avis qu'il a reçus, n'a continué pas à répandre du sel et du sable, sur la voie du sel et du sable, ce qui rend les chemins impraticables.

Une délégation de l'Union des droits des charretiers a eu, ce soir, ce matin, une entrevue avec l'inspecteur de la cité.

M. St-George a dit aux délégués que le seul moyen que la loi lui donne, pour arrêter les hommes sans ces matières lorsqu'ils sont sur une place publique quelconque, mais non lorsqu'ils se trouvent emmagasinés sur une propriété privée. En d'autre terme on ne peut agir que quand les hommes sont dans les rues prêts à répandre sel et sable. Il faut les prendre sur le fait, ce qui n'est pas toujours facile, car ce n'est que la nuit qu'ils préparent ainsi la voie des tramways.

LE WHISKEY

Cause la mort d'un enfant de quatre ans

Ce matin, le coroner a tenu une enquête au No 30 rue Visitation, sur le corps d'une petite fille de quatre ans, enfant de M. Beauchamp, décédée dans les circonstances suivantes.

Avant-hier la nuit, l'enfant s'est levée et s'étant dirigée vers le buffet, elle a bu une petite quantité d'un flacon de whiskey et se mit à en boire.

Quelques minutes plus tard, la pauvre petite s'affaissa sur le plancher. Elle avait absorbé environ un verre à bibe de whiskey.

M. Beauchamp qui a découvert la petite sur le plancher, s'est pressé de la relever et de la mettre dans son lit.

Malgré tous les soins qui lui furent prodigués,